



La Chapelle Saint Martin en Plaine



Bulletin municipal n°70 *2017*



Opération Cœur de Village

La rédaction des articles municipaux est due aux membres de la commission de l'information (Madame Sandrine Brindeau, Monsieur Laurent Delorme et Monsieur Joël Moreaux) ainsi que Madame Emilie Froufe

Photos : Elus, membres des associations et diverses personnes au gré des événements.

Bulletin municipal imprimé en 350 exemplaires sur le photocopieur de la mairie.

Remerciement aux associations pour nous avoir transmis leurs contributions.



Chapelloises, Chapellois,

L'année 2017 approche à sa fin, et comme tous les ans avec la venue de l'hiver voici venu le bulletin municipal.

Comme d'habitude, il retrace les activités de nos associations et présente leurs projets. Ce sont elles qui animent notre commune et leur pérennité est conditionnée par notre participation à leurs activités d'animation.

Le 14 juillet dernier, les festivités habituelles de l'après-midi et de la soirée se sont déroulées à Villexanton qui venait d'intégrer cette mise en commun que nous faisons depuis quelques années avec Mulsans. Nous poursuivons toujours cette intégration de nos trois communes dans différents domaines. Nous avons toujours le projet de nous « fondre » dans une même structure, une même collectivité appelée Commune Nouvelle.

Des commissions ont été créées avec des élus des trois communes et il y aura encore des réunions de travail pour mettre au point le fonctionnement et le devenir de cette structure. L'aspect financier, avec ses implications fiscales, n'est pas le plus simple à régler. La création légale de cette Commune Nouvelle, que j'espérai au 1^{er} janvier prochain, sera repoussée d'un an semble-t-il afin de préciser les points encore en suspens.

D'ici là nous continuerons à investir dans notre commune aussi bien pour son présent que pour son avenir. L'opération Cœur de Village touche à sa fin. La place de l'église donne un aspect plus aéré, plus lumineux qu'auparavant. Lorsque les plantations se seront développées, nous aurons enfin retrouvé une place accueillante. Il nous restera quelques aménagements à réaliser par nous-mêmes pour compléter ceux réalisés par le maître d'ouvrage.

Des travaux ont eu lieu également, cet été, par le syndicat scolaire, pour refaire la cour du CE1 et nous avons démolì l'ancien bâtiment qui s'y trouvait, en très mauvais état, pour le remplacer par un bungalow qui a été aménagé par notre personnel. Ainsi l'enseignante peut entreposer du matériel sans crainte de la poussière ou de l'humidité.

Nous avons aussi amélioré la voirie sur le secteur du Villiers en reprenant entièrement le carrefour VC 4 et VC 5 constamment dégradé malgré les travaux déjà effectués depuis de nombreuses années. Nous en avons profité également pour créer des aires de croisement sur la VC 4 entre Villeroclin et le Villiers. Ainsi il sera plus aisé de croiser les cars de ramassage scolaire ou les ensembles agricoles.

Nous avons également amené l'électricité jusqu'à la chapelle du Villiers afin de pouvoir l'installer pour différentes manifestations en profitant de la lumière et de la possibilité d'installer du matériel d'animation.

Enfin, en même temps que Mulsans et Villexanton, nous nous sommes équipés d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE), installé au foyer rural. Cet appareil qui permet de sauver des vies lorsqu'il est utilisé rapidement peut être mis en œuvre par tout le monde sans formation spécifique. Néanmoins, nous sommes en discussion avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour mettre en place des réunions d'initiation aux premiers gestes, complémentaires de l'utilisation d'un DAE.

L'année qui vient verra aussi des travaux à l'entrée du Villiers afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales au niveau du point bas qui a déjà entraîné des inondations lors de précipitations abondantes.

Tous ces points seront abordés le 20 janvier lors de la traditionnelle cérémonie des vœux au foyer rural.

Bonne fin d'année 2017 à tous et tous mes vœux pour cette année 2018 qui approche à grands pas.



Joël Moreaux



INFOS PRATIQUES

Mairie de La Chapelle Saint Martin en Plaine

Tel : 02.54.87.30.14 Fax: 02.54.87.34.98

Ouverture

mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h00

Lundi de 8h15 à 12h15

(fermé le mercredi)

Pour nous contacter par courriel :

mairiechapellestmartin@wanadoo.fr



Syndicat Intercommunal VAL D'EAU :

Les services d'adduction en eau potable sont dévolus au syndicat Val d'Eau à Mer.

Ce syndicat regroupe les communes de Mer, La Chapelle Saint Martin en Plaine, Maves, Mulsans, Villexanton, Roches, Talcy, Courbouzon, Avaray, Lestiu et Concriers.

Numéros à contacter en cas d'urgence :

Pendant les heures d'ouverture de la Mairie de Mer : 02.54.81.40.84

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie : 06.88.84.05.30

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) :

Mairie de Maves ☎ : 02.54.87.31.18

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Mer (S.I.E.O.M.) :

Ramassages des ordures ménagères et du tri sélectif

Poubelles vertes (ordures ménagères) : tous les mercredis

Poubelles jaunes (tri sélectif) : les vendredis des semaines paires

Un doute pour le tri sélectif ?
Contactez le S.I.E.O.M. de Mer

02.54 81.41.38



Déchetterie de Mer :

Été : du 1^{er} mars au 31 octobre : lundi/mercredi/vendredi de 14h00 à 17h30
samedi de 8h30 à 12h00 puis de 14h00 à 17h30

Hiver : du 1^{er} novembre au 28 février : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00

Prochaines élections :

Aucune élection en 2018



Vœux du Maire :



La cérémonie des vœux aura lieu comme d'habitude au foyer rural.
Elle se déroulera le **samedi 20 janvier 2018 à 17h00**.
A l'issue de ces vœux, un apéritif offert par la municipalité sera servi.

Nouveaux habitants :

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous invitons d'ores et déjà à nous rencontrer lors des vœux du Maire ou à la mairie selon vos disponibilités.

Inscriptions sur la liste électorale :

Elles auront lieu jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.
Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est une **démarche volontaire**. Elle n'est faite automatiquement que pour les jeunes gens qui viennent d'avoir 18 ans.

Pour s'inscrire sur les listes électorales :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>



Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche **obligatoire** s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, une journée d'enseignement à la défense et à la citoyenneté JDC (ex JAPD)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée obligatoire d'enseignement à la défense et à la citoyenneté.



Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter la secrétaire de mairie, le Centre du Service National de Tours (Tel : 02.47.77.21.71) ou consulter le site

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> (recensement en ligne)

Les déclarations de début de travaux ou d'aménagements immobiliers :

Ces déclarations peuvent être faites en ligne : <https://www.service-public.fr/>



Nos joies - nos peines

Naissances



MAZIOU Ana	8 mars
FONTAINE Candice	16 mars
TERRASSE Emmy	21 mai
CADON Hugo	1 ^{er} juin
COULON Thomas	7 juin
THIERRY Eliot	9 juillet
RICHARD Romy	17 juillet
MILLET Léya	12 août
COSSON Reven	25 août
BIGOT Elouann	22 août
BLAIN COUPET Maiwen	11 septembre
ACCOU Talia	18 septembre
GERMENOT ANCELIN Thais	14 octobre
CORNU Maureen	30 novembre

Mariages



DOS SANTOS Aurélien et GUERLIN Florence	6 mai
CARON Bernard et HENAUT Hugnette	13 mai
GUIONNET Christophe et DOUALLE Marie-Odile	17 juin
DOREAU Nicolas et MICOUD Magali	07 juillet

Décès



CHERAMY Raymonde	01 janvier
GIAU Modique	20 novembre

Actes enregistrés à la date du 30/11/2017

Les commémorations patriotiques et officielles

8 mai : commune de Mulsans

Après les dépôts de gerbe de l'association des anciens combattants et de la municipalité au monument des morts à la Chapelle Saint Martin, la 72ème commémoration commune de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est déroulée à Mulsans.



La conclusion de la lecture du message du secrétaire d'état auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire rappellera à chacun notre devoir de mémoire et d'explications à nos enfants ou petits-enfants face aux atrocités de cette seconde guerre mondiale :

<<

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais.

>>



Le vin d'honneur offert par la municipalité de Mulsans a ensuite clôturé cette cérémonie patriotique.

14 juillet : commune de Villexanton

Pour la première fois, La commune de Villexanton a rejoint les communes de Mulsans et la Chapelle Saint Martin en Plaine pour organiser les festivités de la fête nationale.

Comme de coutume, l'après-midi était l'occasion à nos juniors de redécouvrir les jeux en bois d'antan.

Sous un soleil agréable, et après la présentation des pompiers aux trois maires, l'harmonie proposa un concert suivi par une assistance nombreuse et ravie.



Après l'apéritif offert par la municipalité de Villexanton, la journée s'est poursuivie par le repas républicain préparé par Denis Busson et le traditionnel feu d'artifice. Le bal au foyer rural de la Chapelle a clôturé cette journée.

11 Novembre : commune de Maves

Après les dépôts de gerbe de l'association des anciens combattants et de la municipalité au monument aux morts de la Chapelle Saint Martin en début de matinée, la 99eme commémoration commune de l'armistice de la grande guerre s'est déroulée à Maves.

Depuis 2012, la journée du 11 novembre est également célébrée en tant que journée d'hommage à tous les morts pour la France



Emmené par les élus des 4 communes, l'harmonie et les pompiers, le cortège est parti de la mairie de Maves pour se rendre au monument aux morts.



La cérémonie s'est ensuite déroulée avec la lecture du message du ministre, le dépôt des gerbes, la lecture des victimes de la guerre 14-18 de la commune de Maves puis la Marseillaise.



5 Décembre : commune de La Chapelle Saint Martin en Plaine

La commémoration de la journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie se déroule le 5 décembre, devant le monument aux morts de La Chapelle Saint Martin..

Le planning pour l'année 2018 est le suivant :
8 mai 2018 : commune de La Chapelle Saint Martin en plaine
14 juillet 2018 : commune de La Chapelle Saint Martin en plaine
11 Novembre 2018 : commune de Villexanton

Repas des aînés

Il se déclame : repas des aînés ou des anciens et c'est devenu un moment particulier dans la vie de notre commune. Ils et elles ont 60 ans et plus encore et sont venus, une bonne cinquantaine, avec plaisir et joie partager des victuailles remarquablement cuisinées par le traiteur Phoenix Catering.

Cette rencontre s'est faite dans une ambiance bien sereine et teintée de pleines attentions envers les uns et les autres.

Serait-ce le poids des âges ou le débord de sagesse que donne l'expérience d'une vie déjà bien conduite ? Toujours en est-il que la joie était visible dans le cœur de chacun et que le plaisir de la « bonne bouffe » selon le regretté Jean Pierre Coffe se lisait sur les visages.

Les tables étaient remarquablement décorées par Claudine Fesneau et ses amies.

Ce repas traditionnel est offert par la municipalité et il est de coutume qu'à la fin du repas un ou plusieurs convives soient mis à l'honneur pour leur engagement au sein de notre village.

Aussi entre le plateau de fromages et le succulent dessert de notre boulanger (Le Fournil St Martin), sur invitation de monsieur le maire Joël Moreaux, ont été appelés à se lever et à le rejoindre au pied du bar : Yvette Bourguin et Gilbert Le Moigne

Elle est la présidente de l'Association Ensemble et Solidaire (ex UNRPA) et conduit au sein de son groupe d'hommes et de femmes des activités génératrices de sens et de fraternité. Son sourire est une invitation au bonheur et elle laisse apparaître une joie de vivre communicative. Le bien être des autres, voilà bien une dimension qui est une constante chez elle et qu'elle réussit à insuffler doucement aux membres actifs de son association. Yvette soyez remerciée pour toute votre « tendresse » et l'humanité que vous dispensez et faites rayonner sur nos anciens.



Lui est l'oncle Picsou suivant Maurice Leroy notre député. Il a été adjoint aux finances dans la dernière mandature et a œuvré pour que soit restaurée au moindre coût pour la commune la chapelle du Villiers. Il a travaillé sur bien des dossiers d'investissements de ces 8 dernières années et a fortement contribué à la formation des personnels administratifs de notre commune. Ses contributions allaient aussi sur le champ de l'écriture dans le bulletin municipal.

Tous les deux ont été chaleureusement applaudis. Monsieur le maire leur a remis un cadeau communal de circonstance.

Chacun s'est retiré dans ses foyers avec la satisfaction d'un plaisir partagé.

Carrefour VC4-VC5 Le Villiers
Aire de croisement

Avant l'entrée du Villiers, en venant de Villexanton et Villeroclin, le carrefour du VC4 et du VC5 était régulièrement dégradé par le passage des cars de ramassage scolaire et des ensembles agricoles, parfois de fort tonnage. Nous avons déjà renforcé l'intérieur du virage par un épaulement de calcaire et de béton il y a quelques années. La circulation de véhicules lourds étant toujours aussi importante, ce carrefour a continué à se dégrader malgré la limitation de tonnage existante.

Cet été nous avons repris toute la structure de la chaussée de ce carrefour, du fond de forme au revêtement, ainsi que les bernes, surtout dans l'intérieur du virage.

Un rappel de l'arrêté de limitation de tonnage des VC4 et VC5 a été adressé à la ferme de la Motte avec copie aux brigades de gendarmerie de Mer et de Marchenoir.

La VC4 étant relativement étroite entre Villeroclin et le Villiers nous avons envisagé d'y créer des zones de croisement pour faciliter le passage des cars scolaires. Nous avons profité des travaux de voirie du carrefour VC4 et VC5 pour réaliser ces aires de croisement.

De ce fait, lors du passage de véhicules lourds, il est plus aisé de se croiser sans mordre sur l'accotement ce qui peut être dangereux par temps humide.

Ces travaux de voirie ont pu bénéficier de subventions de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental (DSR).

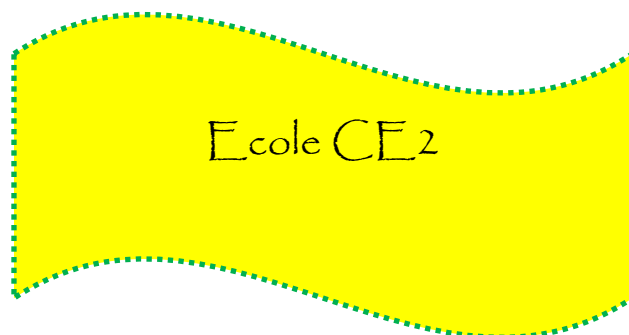
S'agissant de travaux de sécurisation routière nous avons pu recevoir également une aide au titre de la répartition des amendes de police.



TOTAL DU PROJET : 27433 € TTC

Subventions accordées :

- DETR (Etat) : 8001 €
- Amendes de police : 4572 €



En 2016, c'est la cour de l'école maternelle de Maves qui a été rénovée.

Cette année le SIVOS a investi pour la remise en état de la cour des CE1, à la Chapelle Saint Martin.

Les travaux, réalisés pendant les vacances d'été, consistaient à retirer le bitume existant, trop creusé et devenu dangereux pour les enfants puis de poser une couche d'enrobé neuf.

TOTAL DU PROJET : 14140 € TTC



A la demande de Mme Barre directrice et institutrice des CE1, une zone de stockage saine était nécessaire.

L'option de réhabiliter le cabanon des anciens WC étant trop onéreuse, en effet la toiture devait être remplacée, la remise en état des murs intérieurs, l'isolation et un chauffage pour un maintien hors humidité représentait un budget de plus de 15000 Euro.

L'utilisation de l'espace dans les combles de l'école est également impossible à un prix raisonnable.

Un bungalow de 12m² a donc été installé en lieu et place du cabanon vétuste.



L'aménagement intérieur de ce bungalow a été réalisé par les employés municipaux pour rendre cet espace le plus fonctionnel possible pour l'école.

TOTAL DU PROJET : 4125 € TTC



Photocopieur

La mairie est équipée d'un photocopieur depuis de longues années, sous la forme d'un contrat de location pour la mise à disposition de l'équipement en association avec un contrat de maintenance pour l'entretien et la fourniture des consommables (cartouches d'encre, agrafes, bidons récupérateurs d'encre usagée, ...).

Face aux augmentations du forfait maintenance sur les dernières années, l'équipe municipale a décidé de dénoncer et de ne pas renouveler le contrat existant pour procéder à un nouvel appel d'offre.

L'appel d'offre se composait de la mise à disposition de l'appareil sous forme de location ou d'achat et du contrat de maintenance associé.

L'étude financière des propositions des différents fournisseurs a démontré un retour sur investissement de moins de 18 mois pour l'achat du photocopieur, tout en réduisant le coût du contrat de maintenance avec un prix bloqué pour les 5 prochaines années. Cela représente une économie de plus de 1 500 € par an.

Le conseil municipal a donc approuvé ce nouveau partenariat avec la société Ricoh et l'achat d'un photocopieur de type MP C2004. C'est avec ce photocopieur que ce bulletin a été imprimé.



TOTAL DU PROJET : 4 146 € TTC



Défibrillateur

On estime aujourd'hui entre 40 000 et 60 000 le nombre de décès annuels en France, consécutifs à un arrêt cardiaque ou arrêt cardio-respiratoire.

Le taux de survie des victimes dépend de la rapidité de l'intervention des services de secours. La défibrillation, réalisée dans les 5 premières minutes suivant l'accident, augmente les chances de survie.

En collaboration avec les communes de Mulsans et Villexanton, un achat groupé de 3 Défibrillateur, appelé également DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) a été réalisé.

A la Chapelle, le DAE est installé au Foyer Rural.



TOTAL DU PROJET : 2128 € TTC

Depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007, toute personne est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe,

De source internet du SDIS Maine et Loire, un rappel des règles d'utilisation :



En attendant l'arrivée des secours, comment utiliser un DAE ?

- En attendant l'arrivée du défibrillateur entièrement automatique, continuez le massage cardiaque.
- Dès qu'il est disponible, mettez le DAE en marche et suivez les instructions de l'appareil.
- Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes selon les instructions figurant sur l'emballage ou sur les électrodes elles-mêmes.
- Ne touchez plus à la victime lorsque le DAE analyse le rythme cardiaque de la victime.
- Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que personne ne touche la victime. Un défibrillateur entièrement automatique administrera le choc sans votre intervention.
- Si le DAE vous invite à entreprendre des compressions thoraciques, faites-les sans tarder. Alternez 30 compressions et 2 insufflations.
- Continuez la réanimation jusqu'à ce que les secours d'urgence arrivent et poursuivent la réanimation, ou que la victime reprenne une respiration normale.
- N'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente mais respire normalement, mettez-la sur le côté, en Position Latérale de Sécurité



> 1) Ouverture de l'appareil.



> 2) Dénudez et placez les électrodes.



> 3) Préparation au choc électrique, éloignez les personnes présentes.



> 4) Pratiquez un massage cardiaque.



> 5) Pratiquez un bouche à bouche.



TRAVAUX EN COURS

Cœur de Village

Depuis plusieurs années que nous attendions l'aménagement de la place de l'église, cette fois nous y sommes. Les travaux ont commencé en novembre 2016 par l'effacement des réseaux. Les supports EDF ont disparu et tous les câbles qui y étaient fixés également. Pour l'éclairage public il a fallu installer des candélabres sur mât ou sur façade lorsque cela était possible.

Après l'été les travaux ont repris avec l'aménagement de la place elle-même. Les arbres qui étaient en très mauvais état sanitaire ont été enlevés. De nouveaux arbres seront implantés à la fin des travaux.

Des espaces verts ont été créés, avec un cheminement piétonnier. Le parvis de l'église a été pavé et la voie qui se trouvait devant a été déplacée pour pouvoir créer un parking.

Sur ce parking des arbres sont implantés également. Pour faciliter la circulation la voie qui contourne l'église est désormais à sens unique.

La petite place, que l'on appelle communément la place du corps de garde restera dans un premier temps en l'état et sera transformé dans un second temps en parking.

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux d'aménagement	192 215,00 €	Subvention Régionale	75 000,00 €
Travaux d'effacement des réseaux SIDELC	76 890,00 €	Communauté de communes Beauce Val de Loire	87 900,00 €
Maîtrise d'œuvre	10 984,00 €	Commune de La Chapelle	112 785,00 €
CSPS	1 119,00 €	SIDELC	9 000,00 €
Divers (Géomètre, NR, ...)	2 726,00 €		
Sous-total	283 934,00 €	Sous-total	284 685,00 €
TVA	47 612,00 €	FCTVA	46 861,00 €
Total TTC	331 546,00 €	Total TTC	331 546,00 €

TOTAL DU PROJET : 331 546 € TTC

PARTICIPATION DE LA COMMUNE : 112 785 € TTC

Subventions accordées :

- Amendes de police : 8000 €
- DSR (Conseil Départemental) : 24000 €



Alimentation électrique Chapelle du Villiers

Maintenant que la chapelle du Villiers a été restaurée, il nous faut la faire vivre. L'ASACV s'y emploie au mieux, vous le lirez un peu plus loin, mais comment faire de nos jours sans électricité ?

Du fait que ce bâtiment est classé, il nous a fallu faire appel à un architecte, qui nous a aidé à monter les différents dossiers pour faire intervenir EDF, le SIDELC et un électricien. Désormais les différentes manifestations dans la chapelle bénéficieront de l'éclairage et d'une alimentation pour d'éventuels matériels de sonorisation.

TOTAL DU PROJET : 19604 € TTC

Eaux pluviales du Villiers

A plusieurs reprises, lors de très fortes pluies, la VC5 à l'entrée du Villiers est inondée, étant le point bas du hameau. Nous avons déjà modifié la fosse des eaux pluviales et remplacé une partie de la canalisation qui en assure l'évacuation.

Malgré ces différents travaux il arrive encore que des inondations se produisent avec l'augmentation des surfaces imperméabilisées que l'on retrouve dans toutes les agglomérations.

Nous avons étudié différentes solutions pour remédier à ces épisodes. Ces travaux ne pouvant bénéficier des subventions ni de l'état, ni de l'agence de l'eau nous avons recherché d'autres types d'aide financière.

Un dossier a été déposé auprès du Conseil Départemental au titre de la DSR et nous avons déjà obtenu un accord d'aide au titre de l'enveloppe parlementaire de Monsieur LORGEUX.

TOTAL DU PROJET : 71755 € TTC

Tableau Chapelle du Villiers

Découvert pendant la rénovation de la chapelle du Villiers, ce tableau du XVIII^e siècle intitulé « Notre Dame des Anges », ne peut pas laisser insensible

La fondation du patrimoine décrit cette œuvre de la manière suivante :

« L'importance de la Vierge à l'Enfant est mise en valeur. La position de son corps et celui de Jésus simule une croix. Le jeu des regards avec les diverses postures des bras et des jambes créé un vibratoire qui promène l'œil du spectateur. Il semblerait que les anges interpellent ceux qui les regardent »



C'est donc en toute logique que la municipalité et l'Association de Sauvegarde et d'Animation de la Chapelle du Villiers (A.S.A.C.V) ont décidé de restaurer cette œuvre et sauvegarder une nouvelle fois notre patrimoine.



Une souscription est ouverte par la fondation du patrimoine. Le dépliant est disponible à la mairie ou directement à partir du site internet : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tableau-de-la-chapelle-du-villiers>

A la clôture de la souscription, la rénovation pourra commencer.

TOTAL DU PROJET : 13740 € TTC



COMMUNE NOUVELLE

Depuis 2009 les communes de Mulsans, Villexanton et La Chapelle Saint Martin en Plaine organisent ensemble les cérémonies patriotiques du 8 mai et 11 novembre. Plus récemment le 14 juillet a lui aussi été organisé en commun. Pour aller encore plus loin dans la coopération nous discutons ensemble depuis deux ans d'une éventuelle intégration de nos trois communes au sein d'une « commune nouvelle », structure permise par une loi de 2010 complétée en 2015.

Nous avons eu plusieurs réunions de travail avec l'ensemble des conseillers municipaux de nos trois communes et un bureau d'études a été chargé de détailler nos fonctionnements respectifs. Il est venu nous expliquer comment créer une commune nouvelle à partir de nos particularités, leurs atouts et leurs faiblesses.

La mise en commun étant avant tout un acte de solidarité, il nous faut avoir le maximum de renseignements avant de nous décider. Le bureau d'études avait lancé un certain nombre de pistes quant aux décisions à prendre au sein de cette nouvelle collectivité et avait évoqué les aspects financiers et fiscaux de la commune nouvelle.

Actuellement nous poussons l'étude budgétaire jusque dans les détails afin que chacun ait le maximum d'éléments avant de se déterminer sur la création de cette commune nouvelle. Plusieurs commissions ont été créées pour travailler sur les différents sujets (bâtiments, personnels, matériels, etc...) qui nécessiteront d'être approfondis avant d'être intégrés dans une même collectivité.

Dans les mois qui viennent, il y aura encore du travail pour nos conseillers, ainsi que pour ceux de Mulsans et de Villexanton.



CABINET D'INFIRMIERE

Après 25 années, Isabelle Monteiro a quitté le cabinet d'infirmière et a été remplacée par Mme Emeline Letourneur, nouvelle infirmière à la chapelle Saint Martin depuis le 1^{er} mai 2017.

En collaboration avec Mme Gerrier, l'offre de soins infirmiers est ainsi pleinement maintenue.

Agée de 27 ans, diplômée d'état depuis février 2013, nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Un grand merci également à Isabelle, nous ne pouvons que lui souhaiter le meilleur pour ses nouvelles activités.





LOTISSEMENT DU CLOS

Des terrains restent disponibles au lotissement du Clos (à proximité de l'accueil périscolaire).

Ces terrains sont tous viabilisés et libres du choix de constructeurs, tout en devant respecter le règlement interne du lotissement.

Si vous êtes intéressés, contacter la mairie.



Président : Francis HAURINE

Le rôle du comité des fêtes est d'organiser des animations pour les habitants de La Chapelle-Saint-Martin (concours de pétanque, soirées dansantes, soirées à thème) et d'utiliser ses bénéfices pour offrir à tous les enfants de 0 à 10 ans un spectacle de Noël et un cadeau.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui viennent régulièrement à nos soirées pour se retrouver et passer un moment de détente agréable.

Le comité est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, alors si vous êtes motivés ou plein de bonnes idées, n'hésitez pas à nous rejoindre et n'hésitez pas à nous suggérer vos propositions, nous les accueillerons avec plaisir.

Pour 2018, nous vous proposons le calendrier toujours suivant :

- Assemblée Générale : 26 janvier 2018 (le moment idéal pour nous communiquer vos suggestions)
- Soirée champêtre : 2 juin 2018
- Concours de pétanque : 9 septembre 2018
- Arbre de Noël pour les enfants de la commune : 16 décembre 2018

N'oubliez pas de noter dès aujourd'hui tous ces rendez-vous sur vos agendas.

Pour nous adresser vos idées ou venir agrandir notre petite équipe, vous pouvez également nous contacter sur notre adresse mail : comitedesfetesdelachapellestmartinenplaine@hotmail.fr

Par ailleurs, en marge des manifestations récréatives, nous vous rappelons que le comité des fêtes loue des tables et des bancs aux particuliers et aux associations. Afin de les réserver, merci de contacter un de nos membres qui pourra vous communiquer leur disponibilité.

Dans l'attente de nos prochains rendez-vous, le comité des fêtes adresse à chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour 2018.



Arbre de Noël



Après-midi Pétanque : Les heureux gagnants

Président : Martin CHAUVEAU

Section intercommunale U.N.C - U.N.C.A.F.N de
La Chapelle Saint Martin en Plaine - Maves - Mulsans
- Villexanton (Union Nationale des Combattants)

La section intercommunale de la Chapelle Saint Martin en Plaine, comme toutes les associations est tenue de convoquer les adhérents en assemblée générale. Ce fut le 24 janvier au foyer rural que nous nous sommes réunis avec la présence des représentants de nos 4 communes. C'est un moment important pour exprimer toutes les désirs, les activités et questions.

Le règlement statutaire impose un ordre du jour précis : rapport d'activité financier et élection. La situation financière satisfaisante fût approuvée par l'assemblée et le vérificateur aux comptes a donné approbation. Après les débats, les membres sortants ont été réélus. Pour clore la séance, l'apéritif fut servi, suivi d'un repas de 40 couverts.

La section est une nouvelle fois en deuil avec le décès de Bernard Lubineau de Maves en juillet dernier. Malgré la moyenne d'âge de 80 ans, avec certaines difficultés physiques, la section participe à toutes les manifestations patriotiques locales et extérieures. Cette année, nous étions présents aux Invalides et à l'Arc de Triomphe à Paris. Le 5 février à la Ferté Saint Cyr pour la fête du Père Brottier, fondateur de l'UNC.





Le 26 février, à Pontijou aux monuments des fusillés.

Le 12 juin au congrès départemental de l'UNCAFN à Saint Aignan.

Le 2 juillet, avec plus de 100 drapeaux et 700 couverts, au repas de clôture.



Le 25 septembre à la journée d'hommage aux harkis.

Nous participons à l'assemblée générale départementale le dernier jeudi de novembre chaque année à Villebarou.



Le 5 décembre dernier, journée d'hommage aux combattants d'Afrique du Nord, devant le monument aux morts de La Chapelle Saint Martin en Plaine, a été décoré de la médaille du titre de reconnaissance de la Nation par M. le Maire de Mulsans, Claude Nivette.

La journée annuelle de rencontre et d'activité a lieu à Mulsans. 39 personnes se sont régalées avec le cochon grillé par le traiteur Denis Busson du Villiers.

Dans une ambiance d'amitié les jeux de carte ont terminé la soirée.

Notre ami Gilles Lenormand, secrétaire de la section, infatigable et dévoué, toujours prêt à rendre service nous a quittés et nous le regrettons. Il était l'un des principaux à assumer la section.

Avec son épouse, ils ont préféré se rapprocher de leurs enfants à Olivet.

Nous le remercions en lui souhaitant une bonne fin de retraite. Une petite cérémonie d'au revoir pour son départ a eu lieu en présence de tous les adhérents.





VIE ASSOCIATIVE

Président : Dominique DESEUVRE

Entente Sportive Chapelloise
Section tennis

Chers Amis,

L'Entente Sportive Chapelloise vous présente tous ses meilleurs Vœux pour cette nouvelle année, Vœux de bonheur et de prospérité. Que vos projets se réalisent, qu'il en soit ainsi quant à l'évolution de notre association.

Durant l'année 2017 nous avons encore pu partager et faire partager notre passion, et ce, malgré nos emplois du temps respectifs bien chargés.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons eu l'agréable surprise d'intégrer un nouveau membre dans notre bureau, Jordan Kraszewski, un jeune homme très sympathique, dynamique, plein d'ambition et de très bonnes idées ! Nous lui souhaitons la bienvenue !

Celui-ci s'est interrogé quant à la possibilité de pouvoir intéresser les enfants de notre village et de ses hameaux, en communiquant par le biais de petits flyers, et ce grâce à nos enseignants locaux. Une journée de découverte pourrait ainsi être organisée et partagée avec les enfants et parents au printemps ...Idée très intéressante à développer.

Nombreux sont encore ceux qui ne connaissent pas le fonctionnement de notre association, nous vous invitons donc à venir nous rencontrer lors de l'assemblée générale qui se tiendra au début du printemps (courant avril). Vous serez informé de la date précise qui sera affichée en mairie ainsi qu'à la boulangerie de notre commune. Nous pourrions ainsi échanger quant aux actions que nous souhaitons mettre en œuvre.

Nous vous rappelons que la liste des membres dirigeants est à votre disposition au secrétariat de notre mairie.

Vous êtes TOUS les bienvenus pour partager notre sport dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous comptons donc sur l'implication de chacun pour apporter un nouvel élan à notre sport favori, et vous invitons à nous rejoindre.

A très bientôt sur le court ...

Jordan, Ludovic, et les autres membres actifs, merci à Tous.

Dominique DESEUVRE
Président





Président : Gilles COURCIMAULT

Association de Sauvegarde et d'Animation
de la Chapelle du Villiers A.S.A.C.V

Après la fin des travaux, l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chapelle du Villiers continue d'animer ce lieu magnifique. Voici un résumé des manifestations qui furent organisées en 2017 :

Repas de la Saint Vincent, le samedi 21 janvier au foyer rural. Les 69 convives ont apprécié ce moment convivial avant de terminer l'après-midi avec des jeux de cartes ou de société.



L'Assemblée Générale s'est déroulée, salle de la mairie, le vendredi 17 février à 18 heures, le conseil d'administration compte maintenant 13 membres.

Concert par le Chœur d'Hommes de Blois "Chorum" le dimanche 30 avril. Ensemble choral peu fréquent (le seul de la région) de grande classe qui a enthousiasmé les 145 auditeurs.



À l'issue du concert, Mr Joël Moreaux, maire et Mme Annette Doire, déléguée de la Fondation du Patrimoine ont signé une convention pour une souscription en vue de la restauration du tableau "Notre Dame des Anges".



Du 25 mai au 4 juin, **exposition "Costumes de cour et habits sacerdotaux"** dans la chapelle du Villiers, avec un vernissage le 25 mai. Superbes costumes prêtés par Marie-Françoise Boulet, alors que les habits sacerdotaux étaient sortis de la sacristie de l'église de La Chapelle Saint Martin. Peu de gens en connaissaient l'existence, et tous les visiteurs ont été surpris par la beauté de ce patrimoine communal.



Conférence "Les artisans en petite Beauce au XVII^{ème} siècle" par notre fidèle **Benoît Bouvet**, le dimanche 25 juin en la chapelle du Villiers. "Causerie" toujours intéressante qui a captivé les 54 auditeurs.



Le mercredi 12 juillet à 20h30: **Concert symphonique de l'Orchestre Philharmonique d'État de Timisoara** dans l'église de la Chapelle Saint Martin, sous la direction d'Alexandre Myrat.

Au programme : Ouverture de Don Giovanni de Mozart, variations sur un thème Rococo de Tchaikovsky avec la soliste Jiyun Yoo, violoncelliste, et la symphonie n° 7 en la majeur op.92 de Beethoven. Ce concert était organisé par l'Académie Lyrique de Vendôme, accueillie par l'ASACV. 70 auditeurs ont apprécié le niveau très élevé de cet ensemble.





Dimanche 3 septembre dans la chapelle du Villiers, **Concert : "Bruno Boterf, ténor et les Luths Consort"**, avec un programme d'œuvres vocales et instrumentales des compositeurs les plus représentatifs de l'Italie du début du XVII^{ème} siècle. Ce concert de très haut niveau a enthousiasmé les 87 spectateurs. Il avait le soutien de Festillésime 41.

Journées du Patrimoine, samedi 16 et dimanche 17 septembre. En prélude, les 22 élèves de la classe de CM.2 de Maves ont visité la chapelle le vendredi 15 au matin. Puis le 16 après-midi, ce sont 21 cyclotouristes du club de La Chaussée St Victor qui ont mis notre chapelle sur leur circuit. En tout, nous aurons eu 88 visiteurs qui ont découvert ou redécouvert la chapelle après travaux et tous sont émerveillés par les peintures murales.

Manifestations en projet pour 2018 :

- dimanche 21 janvier, repas traditionnel de la **Saint Vincent** au Foyer rural,
- vendredi 16 février (à confirmer) à 18h00, **Assemblée Générale** de l'Association,
- samedi 21 avril à 20h30, concert dans la chapelle du Villiers « **Enfin la beauté que j'adore...** » par le groupe « **Il ballo** », duo luth-théorbe / soprano dans un répertoire baroque français. Concert donné dans le cadre de Festillésime 41,
- mai : **exposition** et **animations** autour des photographies de Thierry LEBERT et de Laurent BOSSAY sur la faune de Roquezon (entre autre) en collaboration avec la CCBVL,
- juin (2^{ème} quinzaine), **conférence de Benoît Bouvet** dans la chapelle du Villiers " **Les curés en Petite Beauce au XVII^{ème} siècle** ",
- mi-juillet, concert par l'**Orchestre d'État de Timisoara** dans l'église de La Chapelle (à confirmer),
- dimanche 2 septembre à 15h30 dans la chapelle du Villiers, concert intitulé « **De la Scala à Broadway** » par l'ensemble « **Quartier Libre** », quintette à cordes de musiciens issus de l'Orchestre de Paris. Concert donné dans le cadre de Festillésime 41,
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre, **Journées du Patrimoine**.

Peut-être 2018 verra le tableau "**Notre Dame des Anges**" restauré et installé dans la chapelle, ainsi que la mise en lumière de celle-ci ?

Vous pouvez suivre nos activités sur le blog de l'association : asacv41.jimdo.com, et sur notre page Facebook. Pour nous contacter : asacv.41@gmail.com.

Vous pouvez aussi devenir membre actif (et même très actif !) de l'association.

L'ASACV vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Président : Jean-Claude DODIN

La Société compte 46 adhérents pour la saison 2017/2018 .

Dans le cadre du repeuplement Faisans en partenariat avec le GIC, le 07 Septembre 2017, 350 faisans de reproduction ont été lâchés dans différents secteurs de la commune.

Lors du comptage Perdrix au mois de Mars 2017, 47 participants (36 sociétaires et 11 extérieures) se sont joints à notre groupe.

Depuis 2008, la société de chasse n'a autorisé aucun prélèvement sur l'espèce et apporté de multiples aménagements pour sa protection (agrains.....) et malgré tout la baisse s'accroît :

- 4,6 couple /100 Ha ; -50% par rapport à 2016.
- Lièvres : 31 Lièvres/100 Ha ; + 35% par rapport à 2016.

2 battues aux renards ont été organisées au mois d'Aôut : aucun animal vu.

Félicitations aux 3 membres de l'association qui ont obtenu l'agrément de piéteur :

- Mr CHAUVEAU Mathias
- Mr CHAUVEAU Donat
- Mr LEMAIRE Etienne

Prochaines manifestations à venir :

- Samedi 03 Mars 2018 à 13H30 : Comptage Perdrix/Lièvres
 - Samedi 10 Mars 2018 à 20H30 : Dîner dansant avec l'orchestre Dominique PHILIPPEAU
- Venez nombreux, ambiance assurée !!!!!



Briefing comptage perdrix



Ouverture de la Chasse



VIE ASSOCIATIVE

Cyclo-club Chappellois

Président : Christian CUIILLERDIER

Le **CYCLO-CLUB CHAPELLOIS** compte à ce jour une trentaine de membres qui se réunissent régulièrement pour partager des moments de détente en pratiquant des activités accessibles à tous. L'ensemble de celles-ci sont réalisées dans la bonne humeur.



Bilan de l'année 2017 :

Janvier : Assemblée générale avec présentation du bilan définitif, inscriptions, élection du bureau et description des projets à venir.

Février : Après-midi crêpes avec finalisation des projets et établissement du calendrier des activités.

Juillet : Voyage de deux jours en BRETAGNE, « Vannes, Crozon et Belle Isle en Mer »

De avril à septembre : Sorties le samedi ou le dimanche en vélo (le nombre de cyclistes augmente) ou randonnée pédestre (forte participation) avec repas du midi et du soir (Toujours dans la bonne humeur avec participation de tous à la préparation).

A ne pas manquer :

02/12/2017 : Notre traditionnel « **BAL DE LA CHOUCROUTE** » au foyer rural ambiance assurée.



« BAL 2016 »



« Phare de Belle-Isle »



« Sainte Anne de Auray »



« Bateau navette »

2018 : Une bonne année à tous.

01/2018 : Assemblée générale bienvenue aux nouveaux

02/2018 : Après-midi crêpes

06/2018 : Voyage de un ou deux jours date et lieu à confirmer

De avril à septembre : Sorties le week-end

Le 01/12/2018 : Notre traditionnel **BAL DE LA CHOUCROUTE**

POUR VENIR NOUS REJOINDRE CONTACTER :

Président : Christian CUIILLERDIER 41500 LA CHAPELLE ST MARTIN (0254873174)

Trésorier : Daniel LEROUX 41500 SUEVRES (0254878426)



VIE ASSOCIATIVE

Familles Rurales

Présidente : Marie-Thérèse LEROUX



Un été bien animé à Villexanton avec toujours des animations et sorties à thème Gourmande = cuisine, P'tites bêtes = pêche dans la Loire, Nouveau look = activités recyclage et Sportif = balade à vélo.

Un spectacle animé par les enfants de l'Accueil de Loisirs qui ont monté leur propre pièce en faisant participer sportivement les familles et bénévoles présents dans le public.

Pour cette rentrée 2017 :

- 26 enfants en moyenne, chaque matin
- 24 enfants en moyenne le soir
- 26 enfants en moyenne sur le mercredi midi
- Puis 24 enfants en moyenne sur l'après-midi
- 4 salariées sur la semaine, se partagent l'accueil
- 10 bénévoles se relaient pour le service de l'accueil périscolaire



Les animatrices proposeront sur l'année 2017-2018 :

- Un spectacle de Noël avec la participation des enfants du mercredi suivi d'un apéritif,
- Des soirées à thèmes pour certains mercredis soirs (vers 18h) avec la participation des parents sur les activités proposées aux enfants,
- Une nouvelle tombola pour financer cette fois de nouveaux jeux d'intérieur.
- Et des sorties ludiques et culturelles.

Une nouveauté pour nous suivre plus facilement sur les projets et animations : nous avons créé une page Facebook privé. Nous vous invitons à venir vous connecter sur "Chapelle aux Z'abeilles" pour que nous puissions valider votre demande d'invitation sur notre page Facebook.

Il reste possible d'inscrire, tout au long de l'année, votre enfant sur le périscolaire
Et de suivre les dates d'inscription pour les petites vacances (dates 3 semaines avant les vacances)

Responsable : Nathalie RUBLON en Accueil Périscolaire et mercredis



Bonne rentrée à tous et à toutes !!!!



L'équipe Familles Rurales.



Président : Gilles COLIN

Directeur musical : Etienne POULIN

Site : <http://infos41.pagesperso-orange.fr/HCSM/>



L'année 2017 marque un anniversaire : celui des **135 ans de l'Harmonie**. Bigre ! Est-ce que vous devez la considérer comme une vieille dame ? Non, bien au



contraire ! Elle est plus que jamais jeune par son esprit, sa volonté de plaire à son public, son dynamisme et sa musique !

Les musiciens ont voulu marquer ce 135^{ème} anniversaire lors d'une soirée le 6 mai 2017.

Nos amis musiciens de l'Union musicale de Lancé-Pray et l'Harmonie de Mont-près-Chambord ont animé musicalement la fin d'après-midi pendant que cuisait le cochon grillé. Ce fut l'occasion de récompenser les musiciens lors de la remise des trophées. La soirée fut festive, animée et joyeuse !

Comme chaque année, l'Harmonie a rempli sa mission première : animer les villages, les cérémonies officielles, les fêtes locales. C'est toujours un plaisir de se produire devant un public que nous remercions pour son soutien.

Nous reprenons maintenant notre travail d'hiver pour préparer le concert de printemps qui aura lieu cette année le **dimanche 18 mars 2018** au foyer rural. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

L'école de musique de l'association, sans laquelle l'Harmonie ne pourrait pas avoir d'avenir, a un rôle de pépinière, de former de futurs musiciens et membres de l'association. L'école compte une douzaine d'élèves. Encadrés par des professeurs salariés et quelques bénévoles, ils font leur maximum pour leur apprendre à maîtriser leur instrument et à jouer avec les autres. L'avenir de la société musicale passe par la jeunesse. La formation représente un investissement financier et humain important pour l'association. Mais le but n'est-il pas de former des musiciens heureux de se retrouver pour pratiquer leur art et en partager le résultat avec un public qui aime la musique ? Ces élèves aident à assurer la relève de l'Harmonie, même s'ils ne sont pas encore assez nombreux. Ainsi, si vous êtes musicien et jouez d'un instrument d'orchestre d'Harmonie, l'Harmonie recrute ! Si vous connaissez des musiciens, faites le savoir !



Nous tenons également à remercier le conseil départemental, le conseil municipal de la Chapelle Saint Martin, Le Député Maurice Leroy pour leur aide matérielle et financière précieuse.

L'année 2018 commencera par notre loto annuel le **dimanche 14 janvier 2018**. Nous comptons sur vous ! Il nous reste enfin à vous souhaiter une bonne année 2018. Que la partition de l'année exprime la joie, qu'elle offre la santé et la Paix à chacun d'entre vous ! A bientôt...

Présidente : Yvette BOURGOUIN

Trésorier : Gilles Courcimault
 Secrétaire : Annick Boissonnet



L'association compte 61 membres cette année.

L'association est ouverte à toutes et à tous :

Si vous êtes jeunes retraités, si vous voulez vous distraire, si vous souhaitez vous investir pour nous aider à développer des projets intergénérationnels, n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !

Nous organisons différentes activités au cours de l'année :

- ✓ Sorties pique-nique,
- ✓ Voyage de quelques jours,
- ✓ Voyage d'une journée,
- et tous les 15 jours, le mardi après-midi, à la maison des associations :
 - ✓ Goûter partagé avec jeux divers de cartes, scrabble et autres.
- ✓ Concours de belote,
- ✓ Loto,

Résumé de l'activité de l'année 2017 :

- Le 12 Janvier : **Assemblée Générale**, et partage de la **Galette des Rois**.
- Le 9 Mars : Le **repas en commun avec les membres de l'UNRPA de Maves** a rassemblé **109 personnes** pour un déjeuner dansant très réussi et animé par l'orchestre Patricia.
- Le 23 Avril : repas des aînés organisé par la municipalité.



➤ Du 9 au 13 mai : **Voyage à LYON, Pays du Beaujolais.**

Très bon hébergement au Domaine des Hautannes à St Germain du Mont d'Or.

5 jours pour découvrir :

- Les villages à la couleur ocre sur la route des Pierres Dorées
- La ville de Lyon, ses monuments, le vieux Lyon et ses traboules, déjeuner dans un typique « bouchon lyonnais », visite du musée des canuts et de la soie.
- Circuit de la colline de Fourvière jusqu'à la colline de la Croix Rouse

Mais aussi :

- Visite du château de Fléchères
- Visite costumée de la cité médiévale de Pérouges, cité du moyen âge et ancien village de tisserands.
- Visite de l'ancien palais du Parlement de Dombes à Trévoux



- Visite du musée automobile de Rochetaillé, avec ses 2500 m² d'expositions d'autos, de motos et de cycles, qui retrace l'histoire de l'automobile dans le cadre insolite d'un château du XVe siècle sur les bords de la Saône
- Visite du musée automobile de Rochetaillé, avec ses 2500 m² d'expositions d'autos, de motos et de cycles, qui retrace l'histoire de l'automobile dans le cadre insolite d'un château du XVe siècle sur les bords de la Saône.



- Visite du Domaine des Pierres Taillées avec l'accueil chaleureux de Marie et Ludovic, agriculteurs et viticulteurs passionnés et passionnants.

Et diverses soirées spectacle, cabaret, dansantes, régionales, soirée terroir, soirée loto.

Soit 5 journées conviviales et enrichissantes !

Nos pique-niques de l'été :

- ✓ Le 13 juin à l'Etang de la Ferté, ombre pour le déjeuner et agréable promenade autour de l'Etang.
- ✓ Le 18 juillet, grillades à l'Etang privé de Diziers, beau temps et excellente ambiance autour des grillades !

Tout au long de l'année, nos après-midis « **Rencontres et Jeux de société** » ont lieu, deux fois par mois, le mardi, dans la Salle des Associations (scrabble, belote, jeux de cartes).

Ces ateliers jeux de société sont un excellent moment de détente et de convivialité et une opportunité de faire travailler sa mémoire !

Manifestations de l'automne:

- Le 3 octobre : voyage d'une journée à Alençon
- Le 22 octobre : Concours de belote sans annonce, individuel, au Foyer Rural
- Le 15 décembre : Repas de Noël pour nos adhérents

L'association « Ensemble et Solidaire », c'est aussi, pour nos adhérents, un Comité Solidarité Vieillesse, l'action du CSV s'oriente vers les aides individuelles aux adhérents, selon conditions de ressource, pour apporter une aide dans l'acquisition d'appareillages dentaire, optique et auditif, dispositif Présence Verte.

Notre Calendrier 2018 :

- ❖ Assemblée Générale + Galette : le jeudi 18 janvier 2018
- ❖ Repas dansant avec Maves : le jeudi 8 mars 2018
- ❖ Concours de belote : le dimanche 21 octobre 2018
- ❖ L'étude d'un voyage de quelques jours est au programme pour 2018

La présidente et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Belle et douce année 2018 !



Président : Franck LABORDERIE

Broc'Ecole toujours motivée !

L'association Broc'Ecole organise une brocante par an à Maves au profit des coopératives scolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

L'argent récolté (provenant des emplacements loués par les exposants et des recettes de la buvette) est entièrement reversé aux trois écoles afin que celles-ci puissent mener à bien leurs projets.

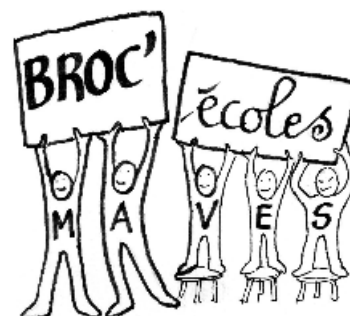
Ainsi ce sont tous les enfants de Maves, La Chapelle, Mulsans et Villexanton qui bénéficient des retombées de cette journée au cours de laquelle œuvre une poignée de fidèles (parents, anciens parents, enseignants, amis de l'école...).

Les nouveaux venus sont accueillis avec joie et trouvent rapidement leur place car il y a toujours à faire pour la réussite de cette journée.

Franck LABORDERIE (le Président), Cédric PERREL (le trésorier) et Cécile ARCHAMBAULT (la secrétaire) ainsi que tous les bénévoles vous attendent nombreux pour la prochaine brocante.

Veillez noter dans vos agendas :

La 26^{ème} brocante aura lieu le dimanche 20 mai 2018 à Maves



Le stand de la buvette de l'association est louable pour vos réunions de famille.

Sa structure est modulable en 3 m, 6 m ou 9 m.

N'hésitez pas à le réserver au prix de 20€ pour le week-end.

☎ 06-28-05-63-02

Quant à notre page Facebook ( Broc'écoles De Maves) sur laquelle vous pouvez suivre l'actualité de l'association, elle connaît un certain succès.

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse : brocantemaves@hotmail.fr

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Broc'Ecole



Début 2017, un signalement parmi tant d'autres, suffisamment fondé pour diligenter une enquête. L'enquêtrice de la SPA de Sassay se présente au domicile de l'infracteur. 2 chiens efflanqués, attachés trop court, dont Iris, gentille Rottweiler de 4 ans.

Le propriétaire l'accuse de tous ses maux, admet son incapacité à gérer la situation et accepte de signer les papiers d'abandon.

Iris entre à Sassay et devient rapidement l'une des chouchous des bénévoles qui promènent les chiens.

Surprise : quelques jours après son arrivée, Iris donne le jour à 5 chiots croisés Boxer, 3 survivront et seront vite adoptés. Les mois s'écoulent, des adoptants sont intéressés, mais bien peu possèdent le permis de détention de chien catégorisé. Iris reste donc au refuge. Avec sa gentillesse, elle fait la joie des soigneurs qui s'occupent d'elle quotidiennement et des bénévoles qui viennent la sortir de son box pour la promener dans le parc.

Jusqu'à ce jour de fin d'été où faisant défiler les photos des chiens à l'adoption sur le site internet du refuge, quelqu'un croit reconnaître la chienne de son frère, confiée 3 ans plus tôt à un ami, pour cause de déplacement professionnel. N'arrivant pas à s'en occuper, « l'ami » avait alors donné la chienne à qui en voulait, laissant le propriétaire dans le plus grand désarroi.

A la vue des photos, la famille contacte le refuge et il est vite mis en évidence que la chienne est bien la leur. Un rendez-vous est fixé pour venir la récupérer. C'est de la région parisienne que le propriétaire fait le déplacement. Il a hâte et on peut le comprendre ! Il se présente devant le box d'Iris, l'appelle : celle-ci se transforme ! Elle saute de joie, jappe, se met sur le dos pour qu'il lui caresse le ventre, court comme une folle ici et là.

Bénévoles et soigneurs présents à cet instant en ont les larmes aux yeux. Des caresses d'au revoir et Iris retourne chez elle.

Rares sont les histoires de chiens qui connaissent de si belles fins, mais heureusement il en est de certaines qui marquent les esprits ! Si cette jolie histoire est possible, c'est grâce aux soigneurs, aux bénévoles, mais aussi grâce aux donateurs qui permettent au refuge SPA de Sassay d'exister.

Alors, on compte sur vous ! Votre aide et vos dons (déductibles des impôts) sont précieux :

Refuge de Sassay
3 Route de Oisly
41700 SASSAY

Tel : 02 54 795 785
L'équipe du refuge.





Intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Cette intoxication est la première cause de mortalité par toxique en France. Plus des trois quarts des Français équipés d'appareil de chauffage à combustion ne sont pourtant pas conscients d'avoir à leur domicile des appareils susceptibles d'émettre du CO.

Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Du monoxyde de carbone ou CO, gaz toxique résultant d'une mauvaise combustion, peut alors se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Plus des trois quarts des intoxications ont ainsi lieu pendant la saison de chauffe, d'octobre à mars.

La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité concernant le fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.



Les conseils Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ;
- **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Les effets

Le monoxyde de carbone (CO) est un **gaz asphyxiant indétectable** : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des conditions d'apport insuffisant en oxygène, ce qui empêche l'oxydation complète en dioxyde de carbone (CO₂). Le monoxyde de carbone provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.



BEAUCE VAL DE LOIRE Un nouvel exécutif

Suite à l'élection de Marc FESNEAU en tant que député de la 1^{ère} circonscription de Loir-et-Cher, et afin de respecter la loi sur le non cumul des mandats, Claude DENIS, ancien Maire de Mer et ancien Président de la Communauté de Communes Beauce Ligérienne, a été élu Président à l'unanimité. Il est le deuxième de la jeune histoire de la CCBVL.

Le bureau composé de 13 vice-présidents plus deux membres a été reconduit. Cependant, quelques changements ont été opérés.

Christelle Pellé, maire d'AUTAINVILLE, devient première vice-présidente et le maire de Mer Raymond GERVY prend le poste de cinquième vice-président.

ux côtés de Sandra LEMOINE (MER), Marc FESNEAU (MARCHENOIR), qui a souhaité continuer à participer à l'évolution de la CCBVL, devient membre du bureau.

1^{ère} VP : Christelle PELLÉ AUTAINVILLE Ressources humaines, mutualisations

2^{ème} VP Jacques BOUVIER VIÉVY-LE-RAYÉ Artisanat, commerces et services de proximité

3^{ème} VP J. Jacques MOREAU COUR-SUR-LOIRE Travaux et commande publique

4^{ème} VP Bernard CLÉMENT MUIDES-SUR-LOIRE Budget et stratégie financière

5^{ème} VP Raymond GERVY MER Eau, Assainissement et GEMAPI

6^{ème} VP André BOISSONNET OUCQUES Déploiement du très haut débit, nouvelles technologies

7^{ème} VP J. Michel SAUVAGE COURBOUZON Voirie, aménagement d'espaces publics, assistance technique aux communes

8^{ème} VP Pascal HUGUET CONCRIERS Vie scolaire

9^{ème} VP J. François MÉZILLE AVARAY Jeunesse

10^{ème} VP Astrid LONQUEU MAVES Petite enfance et solidarités

11^{ème} VP Philippe LAMOUREUX SUÈVRES Politique et équipements touristiques

12^{ème} VP Pascal GUÉNIN LESTIOU Habitat et gens du voyage

13^{ème} VP Joseph D'ORSO BEAUVILLIERS Environnement et Assainissement Non Collectif

SCOLAIRE,

AU 1^{ER} JANVIER 2018, LA CCBVL SERA COMPETENTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

La CCBVL était déjà en charge de cette compétence sur le secteur de l'ancienne Communauté Beauce et Forêt. A partir de la rentrée 2018, les affaires scolaires seront gérées par l'intercommunalité.

Concrètement, rien ne va changer dans le fonctionnement au quotidien des écoles du territoire. La CCBVL devient simplement l'interlocuteur unique pour les équipes pédagogiques et les parents d'élèves.

Les objectifs de ce transfert ont clairement été défini et vise à préserver le maillage scolaire territorial. Cela permettra de conserver la réactivité dans les décisions et dans l'action.




L'idée est de mettre en place par secteurs un binôme référent agent et élu. Par exemple, les interventions techniques seront prioritairement réalisées par les agents techniques communaux



L'intérêt de ce transfert

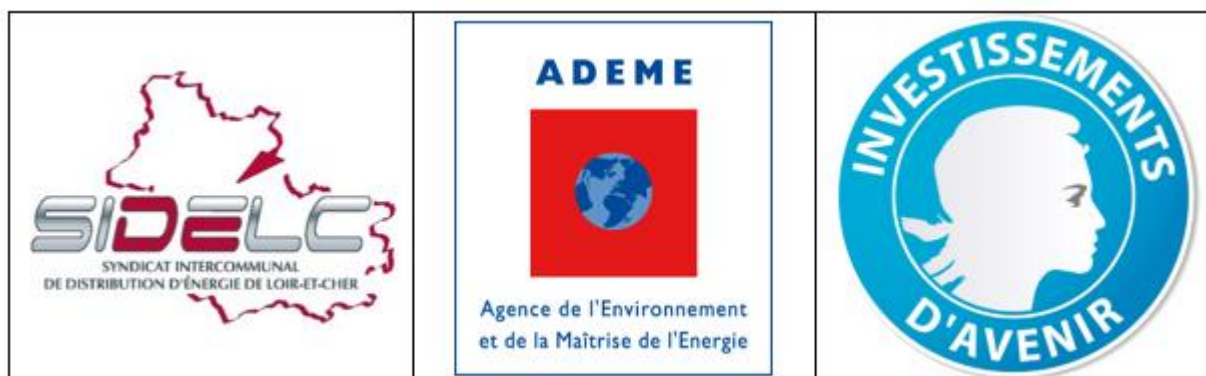
Cette prise de compétence permettra d'illustrer concrètement la valeur ajoutée de l'échelle communautaire. En effet, la CCBVL pourra élaborer et mettre en œuvre une politique éducative cohérente et unique sur l'ensemble du territoire, en lien avec les compétences jeunesse et petite enfance. Elle pourra gérer l'offre éducative des enfants et des jeunes dans la globalité de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Il s'agira également d'optimiser la formation professionnelle des personnels éducatifs ainsi que les coûts. Le fait d'avoir un seul et même interlocuteur favorisera les échanges de bonnes pratiques entre écoles. Enfin, la mutualisation permettra de soutenir l'investissement dans l'amélioration des équipements scolaires et périscolaires.

Pour mémoire pour contacter la CCBVL :

 02 54 81 45 80	 contact@beaucevalde Loire.fr	 9 rue nationale 41500 MER
--	--	--



SIDELC



BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

L'État a fait du développement des véhicules décarbonnés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. Le véhicule électrique constitue en effet une opportunité «verte» incontournable pour notre Pays, ne faisant aucun bruit, ne produisant aucune émission de quelque nature que ce soit.

Par conséquent les collectivités locales se sont vues confier la responsabilité de procéder au déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public à tous moments, en vue de favoriser et de sécuriser les déplacements des usagers optant pour ce mode de transport.



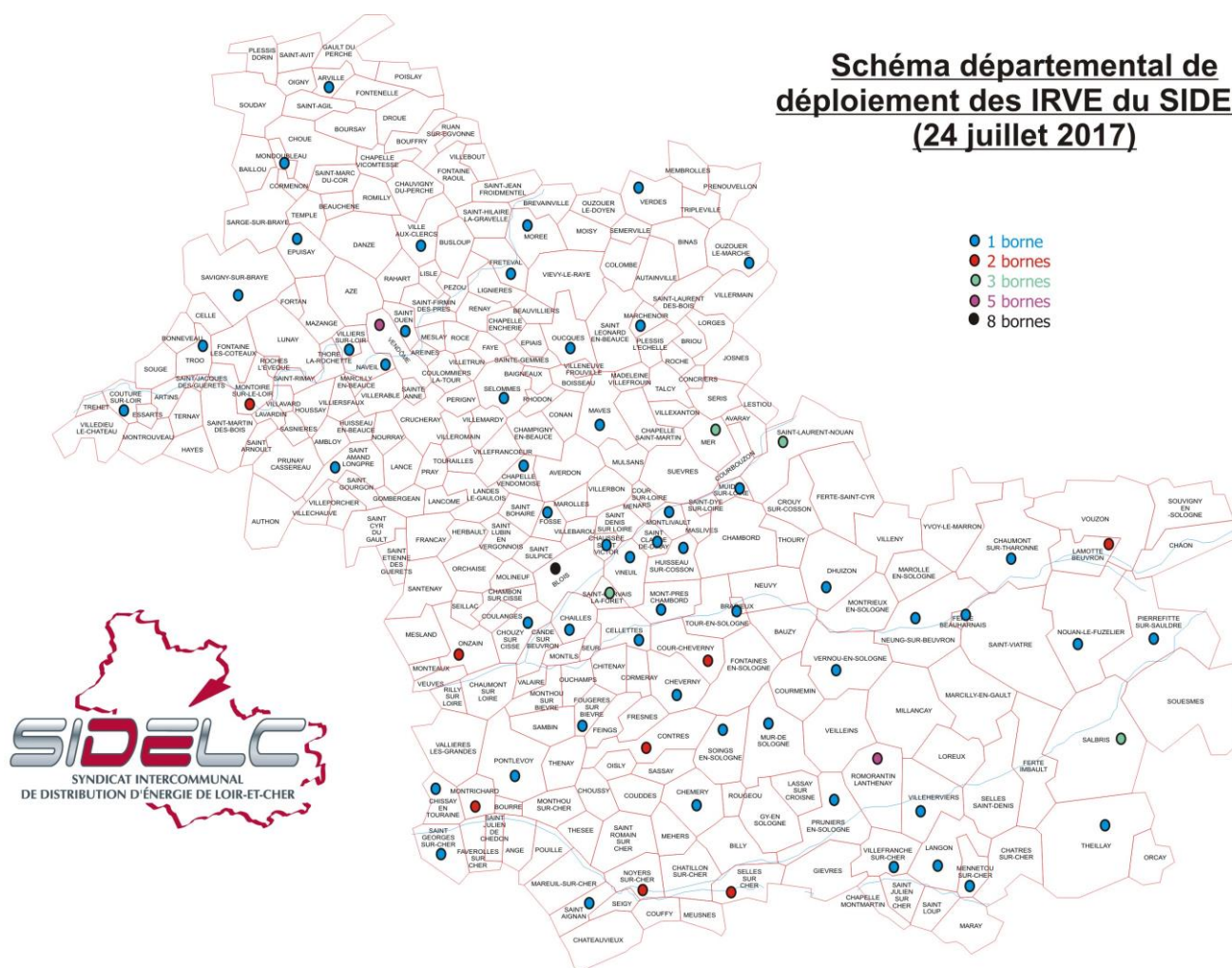
Dans ce contexte, le SIDELC a développé une compétence optionnelle relative aux Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, et mis en place, sur la base des données fournies par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires du département de Loir-et-Cher, un programme départemental de déploiement d'un réseau de **100 bornes de recharge** :

- Placées à proximité des services publics, des commerces, des zones touristiques... en concertation avec les collectivités,
- Placées, en s'appuyant sur un partenariat avec ENEDIS, à proximité des réseaux d'électricité basse tension afin de limiter les besoins d'extension et de renforcement,
- Recharges lentes à accélérées (3 à 22 kVa),
- Bornes accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique,
- Configuration de type 1 (2 points de charge par borne / 2 places de stationnement).

Ce projet, estimé à environ 1 000 000 euros HT, qui s'inscrit parmi les projets dits « Investissements d'avenir », est porté par le SIDELC et financé à 50 % par une aide de l'Etat par le biais d'une convention de financement signée avec l'ADEME.

Le Président du SIDELC, Bernard PILLEFER

Schéma départemental de déploiement des IRVE du SIDELC (24 juillet 2017)





La Guinguette est une MARPA, ce qui voulait dire à l'origine Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées, transformé il y a 1 ou 2 ans en Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie et ce pour mieux marquer sa différence avec les EHPAD ou maisons de retraite qui s'adressent aux personnes dépendantes.

MARPA est un label propriété de la MSA. C'est aujourd'hui un réseau de résidences de retraite en milieu rural de plus de 200 maisons en France. Il s'agit de petites unités de vie de 24 résidents maximum, où l'on vit comme chez soi dans ses meubles.

La Guinguette compte 22 résidents sous la forme de 18 logements de type T1bis (30,5m²) et 2 logements T2 (45,8m²). La Communauté de Communes Beauce Val de Loire est propriétaire des bâtiments. La gestion est assurée par l'Association de Promotion de la MARPA.



Avec un peu de retard cette association a adopté des nouveaux statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2017.

Il lui fallait prendre en compte le « changement de propriétaire » qui avait eu lieu le 1er janvier 2016, à savoir son entrée dans la Communauté de Communes Beauce Val de Loire.

Ces nouveaux statuts s'inscrivent dans une même démarche, celle de concerner toutes les communes de la Communauté. Pour ce faire, tous les maires sont membres de droit de l'association et il est demandé à chaque commune de désigner au moins un délégué. En effet La Guinguette, dans l'esprit même des MARPA, s'adresse en priorité aux locaux et à leur famille, ainsi les communes constituent elles son premier « réseau » de communication et de promotion.

Avec un taux d'occupation qui avoisine 100% l'année 2017 est une bonne année mais l'équilibre financier de La Guinguette reste fragile compte tenu à la fois des augmentations des tarifs qui sont réglementées, et de sa politique de qualité, notamment concernant les repas. Aussi compte-t-elle sur le « réseau » cité précédemment.

Rappelons que rentrer à La Guinguette est un choix de vie qu'il faut prendre au bon moment, ni trop tôt ni trop tard, mais qui s'avère pour toutes et tous satisfaisant, pour s'en faire une idée, venez rencontrer les résidents, prenez rendez-vous avec Natacha Cottrell, la responsable, au 02 54 23 29 30 ou 06 98 01 46 58.



Association locale ADMR de Mer MAISON DES SERVICES

32, rue Haute d'Aulnay
41500 MER



- **Vie quotidienne**

Tél. 02 54 81 42 00

E-mail : ms-mer@fed41.admr.org

- **Association Mer – Livraison de repas**

Tél. 02 54 81 42 00

E-mail : ms-mer2@fed41.admr.org

*L'ADMR est une association à but non lucratif de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services*.*

- Aide à la toilette, ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher, livraison de repas à domicile, aide à la mobilité, garde à domicile de jour et de nuit...
- Transport accompagné (courses, promenades, visites, démarches administratives, médicales...)
- Garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives...
- Equipe Mobile Alzheimer (EMA).

**En fonction des associations locales*

Les interventions sont faites par du personnel formé et qualifié, dans le respect de la liberté des personnes, leur mode de vie et leur vie privée.

En procurant des services aux personnes, l'ADMR crée aussi des métiers et des emplois locaux, non délocalisables.

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

Service de Livraison de repas (depuis le 01/01/2015)

Les commandes s'effectuent auprès de la Maison des Services ADMR de Mer. Les repas, fabriqués et livrés par une société de restauration (camionnette réfrigérée) sont variés et équilibrés.

La livraison occasionnelle est possible et peut être financée en partie par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) dans le cadre d'un plan d'aide.

Elle ouvre droit à une réduction d'impôts sous certaines conditions selon la législation en vigueur.

**L'ADMR recherche des bénévoles pour
rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à
nous contacter au
02 54 81 42 00 !**

**L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.
Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org**





ASSAD

3 Services pour votre maintien à domicile



ASSAD

Mer Val de Loire depuis 1986

Soins personnalisés d'hygiène et de confort par des professionnels de santé
Aides-soignant(e)s diplômé(e)s, et lien avec les
infirmiers libéraux du secteur

Pour les personnes de + de 60 ans et de - de 60 ans
présentant un handicap ou une maladie invalidante

ASSAD Mer Val de Loire - 32 Bis, Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER

Tél. : 02 54 81 11 42 - Fax : 02 54 81 70 58

Email : assad.mer@wanadoo.fr - Site Internet : www.assadmervaldeloire.fr

« La Santé dans l'Assiette »

Un service de portage de repas à domicile

Une cuisine traditionnelle livrée chez vous
Produits fermiers - Légumes du potager
En partenariat avec « Du Terroir à l'Assiette »

Service
de portage
de repas
à
domicile



L'Aide à Domicile près de chez vous !

Service à la personne agréé par le Conseil Départemental du Loir et Cher

Aide à l'entretien du domicile - Aide à la toilette

Aide et Accompagnement aux courses

Aide à la préparation des repas

Réduction d'impôts à 50% selon la loi en vigueur

Domicile Val de Loire - 32 Bis, Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER












Tél. : 02 54 42 60 99 - Portable : 07 76 78 73 75

Email : contact@domicile-valde Loire.fr

Une équipe à l'écoute de vos besoins et de vos suggestions



NOS ARTISANS-COMMERCANTS

BOULANGERIE-RELAIS POSTE DEPOT NOUVELLE REPUBLIQUE		FAUCHEUX Jacques 02 54 87 30 04
CUEILLETTE DE FRAISES ET LEGUMES DE SAISON Uniquement de fin mai à fin juin		LEMAIRE Claude 02 54 87 31 44
VENTE DE POMMES DE TERRE (Charlotte et bintje)		LEMAIRE Bruno 02 54 87 30 34
PRODUCTION D'HUILES BIOLOGIQUES (Colza, Tournesol, Chanvre, Cameline) ET GRAINES GOURMANDES (quinoa, lin, chanvre décortiqué)		PESCHARD David 06 63 82 07 83 www.fermedes4vents41.fr
CHARCUTIER - TRAITEUR		BUSSON Denis 02 54 46 13 06
TRAITEUR		JULIETTE traiteur 06.95.52.61.28 juliette.no@me.com
INFIRMIERE LIBERALE		GERRIER Michelle 06 83 32 70 98
INFIRMIERE LIBERALE		LETOURNEUR Emeline 06 68 31 16 63
MEDECIN		MOREAUX Joël 02 54 87 34 97
PSYCHO-BIO-ACUPRESSURE (PBA) REEQUILIBRAGE ENERGETIQUE ELIMINATION DES BLOCAGES EMOTIONNELS		COELHO Virginie 07 62 83 15 10 www.psycho-bio-acupressure.com virginie.coelho@icloud.com
ESTHETICIENNE A DOMICILE		FROMAGER Nolwenn 06 70 09 37 79
COSMÉTIQUES A DOMICILE		DESEUVRE Karine 06 59 62 01 36 kdeseuvre@free.fr
HEBERGEMENTS 1 gîte de France 3 épis : 7 personnes à Morvilliers 1 gîte de France 3 épis : 6 personnes à Morvilliers		OUGAZEAU Hubert et Christiane 02 54 81 11 00 06 84 73 89 92 christianeougazeau@orange.fr
HEBERGEMENT Chambre d'accueil paysan		BOURGOUIN Michel et Yvette 02 54 87 32 17 06 72 63 95 77
PLAQUISTE ENDUISEUR		FROMAGER Jean-Jacques & fils 02 54 87 33 83
PLATRIER PLAQUISTE		KRASZEWSKI Père et fils 02 54 87 37 79
PEINTURES, PAPIERS PEINTS, REVETEMENTS DE SOLS, ISOLATION INTERIEURE ET EXTERIEURE RGE QUALIBAT		IRIS COLOR 06 70 73 99 86
POSEUR INSTALLATEUR DE MENUISERIES BOIS/PVC/ALU		JEAN Matthieu 06 61 79 36 17
TAXI		TEVENART Dominique 06 07 08 97 10
VITRAUX		MAGNE Michel 02 54 87 32 82
DJ ANIMATEUR		Fabrice.Music 06.67.12.01.06

Liste non exhaustive, uniquement les commerçants et artisans le souhaitant apparaissent dans le bulletin.

**BONNE
ANNÉE**

The text 'BONNE ANNÉE' is written in a bold, sans-serif font, slanted upwards to the right. Each letter is a different color: 'B' is yellow, 'O' is teal, 'N' is purple, 'N' is teal, 'E' is light green, 'A' is teal, 'N' is green, 'N' is orange, 'É' is teal, and 'E' is teal. The text is surrounded by several gold starburst or snowflake-like decorations of varying sizes.

2018